



Le trouble du traitement auditif



Qu'est-ce que le trouble de traitement auditif (TTA)?

La première **définition** du TTA remonte à 1992 (il était alors nommé trouble d'audition centrale – TAC) et s'énonçait comme suit : « Ce qu'on fait avec ce qu'on entend ». Le TTA est l'incapacité à intégrer, analyser, organiser et interpréter correctement les sons entendus (parole, bruit ou musique), qui ne s'explique pas par une baisse de la sensibilité auditive (surdit   p  riph  rique). Il s'agit d'une limitation persistante des performances associ  es    des activit  s auditives, donnant lieu    des cons  quences significatives sur la participation.

La personne entend bien, mais a de la difficult      organiser et    traiter les messages auditifs qu'elle entend. Elle peut avoir de la difficult   dans diff  rentes habilit  s auditives : perception dans le bruit, localisation, lat  ralisation, discrimination auditive, identification de patrons auditifs, organisation s  quentielle ou fr  quentielle.

Le trouble de traitement auditif a une **pr  valence** estim  e entre 2 et 7 %, avec un ratio de 2    3 gar  ons pour une fille. Les **causes** possibles sont un probl  me neurologique, un retard de maturation, une anomalie dans le d  veloppement, mais souvent la cause exacte du TTA demeure inconnue.

Comorbidit   / troubles associ  s

Le TTA se pr  sente rarement seul chez un enfant. En effet, la personne atteinte souffrira fr  quemment au moins d'un autre trouble associ  , que ce soit un trouble d'apprentissage, un trouble d'attention ou une dyslexie.

Crit  res d'exclusion

L'  valuation du TTA ne peut pas   tre faite avant l'  ge de 7 ans ni lorsque l'enfant a une d  ficience intellectuelle, une dysphasie mod  r  e    s  v  re ou un important trouble du spectre de l'autisme. Une personne en p  riode d'otite active doit attendre quelques mois apr  s le retour    la normale avant d'  tre   valu  e pour le traitement de l'audition (en cas de doute, demander    l'audiologiste). L'audition p  riph  rique (sensibilit   auditive) doit aussi se situer dans les limites de la normale aux deux oreilles.

Quels sont les signes et les sympt  mes?

Ils sont variables selon les sujets, le degr   de l'atteinte et les situations sonores. Par exemple, un enfant qui pr  sente un TTA peut d  montrer certaines des caract  ristiques parmi les suivantes :

- A de la difficult      demeurer attentif aux stimuli sonores.
- Est facilement distrait par les bruits environnementaux.
- Comprend difficilement dans le bruit.
- A de la difficult      comprendre la parole rapide.
- A de meilleures performances lorsqu'il travaille seul ou en un    un. A plus de difficult  s en groupe.
- Est souvent dans la lune.
- Ne semble pas   couter.
- Peut   tre fatigu   s'il doit   couter longtemps.
- A de la difficult      comprendre les phrases longues ou complexes; par exemple, les consignes.
- Peut manifester de pauvres habilit  s musicales ou avoir de la difficult      apprendre une langue seconde.
- Les consignes doivent   tre r  p  t  es plusieurs fois et un soutien visuel est souvent n  cessaire.

- Généralement, le potentiel intellectuel de l'enfant est dans la normale, mais il présente des difficultés d'apprentissage (lecture, écriture et mathématiques – principalement la résolution de problèmes).
 - Les résultats ne correspondent pas aux capacités de l'enfant et à l'effort qu'il met.
- Semble désorganisé dans les activités quotidiennes.
- Présente plus de difficultés à retenir des séquences verbales (numéros de téléphone, consignes, tables de multiplication...).
- Peut confondre les mots et les sons semblables.
- A de la difficulté à utiliser les indices prosodiques (accent, intonation...), pour comprendre l'information verbale et pour faire des inférences
- A plus de difficulté à localiser les sons.

L'évaluation

L'audiologiste est le seul professionnel capable d'évaluer le traitement auditif. L'évaluation se fait en cabine insonorisée pour contrôler les paramètres auditifs du test. Dans son évaluation, l'audiologiste doit tenir compte de différents facteurs pouvant influencer les résultats (problème cognitif ou langagier, motivation, fatigue, déficit d'attention...). Des pauses fréquentes permettent de limiter la perte de collaboration et de concentration chez l'enfant.

Pour prendre rendez-vous pour une évaluation, téléphonez au
450 623-5179 et demandez un test pour le trouble du traitement auditif

La journée du test

- Prévoir 3 heures avec l'audiologiste (habituellement de 9 h à 12 h). Il est recommandé d'apporter une collation.
- Si l'enfant prend de la médication sur une base quotidienne (Ritalin, Concerta, Vyvanse, Biphentin, Adderall...), il doit la prendre la journée de l'examen.
- Si un rapport d'évaluation en orthophonie, orthopédagogie, psychoéducation, psychologie ou neuropsychologie est disponible, il est recommandé d'en apporter une copie à l'audiologiste.

Et après?

Suite à l'évaluation, l'audiologiste sera en mesure de donner sa **conclusion audiolinguistique**. Il peut éliminer la possibilité d'un trouble de traitement auditif, émettre une hypothèse de trouble du traitement auditif ou de retard de développement des habiletés auditives (généralement, ces conclusions sont émises lorsqu'il s'agit de la première évaluation audiolinguistique pour le TTA) ou conclure à un TTA.

L'audiologiste émettra des **recommandations** pour réduire les situations problématiques dans la vie de la personne : stratégies de communication, de réduction du bruit... Il pourrait recommander l'utilisation d'un **système MF**. Ce système favorise la transmission de la voix de l'enseignant directement à l'enfant, en réduisant les effets négatifs du bruit, de la réverbération (écho) et de la distance (le signal demeure à la même intensité, peu importe la distance qui sépare l'enfant de l'enseignant et le bruit entre les deux). Il est aussi possible qu'une recommandation pour un suivi en **réadaptation auditive** soit faite. Dans ce cas, la réadaptation sera offerte par le CRDP Le Bouclier (clientèle des Laurentides et de Lanaudière) ou l'IRD (institut Raymond-Dewar; clientèle de Laval, Montréal et des groupes d'âge qui ne sont pas pris en charge par le CRDP le Bouclier).

Pour toutes questions sur le TTA, n'hésitez pas à communiquer avec un audiologiste.

